L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 26 OCTOBRE 1872. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 26 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Francis Fernandez, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Maison en briques à trois étages, N° 117, Passage de la Bourse.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos [illegible] et [illegible] de la rue Vieille-Levée — Vente [illegible] de bottes, souliers et brodequins,—Aussi, une facture de sacs de voyage.

Par B. M. Montgomery, à sa salle d'encan N° [illegible] du Camp—Vente régulière de meubles.

Par F. C. Romick, à midi, à l'Hotel-de-Ville—Les revenus des marchés pour le mois de novembre.

Par Vincent & Co., aux Nos [illegible] et [illegible] de la rue de la Douane,—Linge d'automne et d'hiver, lingerie de mousseline, chapeaux et malles.

☞ Placide J. Spear, encanteur, vendra, aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, à son bureau, Passage de la Bourse, [illegible], près de la rue de la Douane, le reste du stock de montres d'or et d'argent, bijouterie, pendules, orfèvrerie, non vendu à l'encan d'hier. Les spéculateurs et les marchands particulièrement sont invités à assister à cette vente, qui ne peut manquer de leur offrir des chances très favorables.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeil. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

SPECTACLES.

Samedi, 26 octobre 1872.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A midi et le soir.—The Witches of New-York, les Sorcières de New-York.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—A midi et le soir.—The Merrymen, ou: Les Beaux Jours de Robin Hood, par les sœurs Zavistowski.

PLACE-CONGO.—A midi et le soir.—Grande Ménagerie, Cirque, etc.

La liste de fusion.

Il eût été vivement à désirer que les différents partis opposés au radicalisme pussent s'entendre pour soutenir les mêmes candidats aux emplois de la paroisse d'Orléans, mais, en présence de la multiplicité des listes, nous n'osons plus espérer qu'on arrive à une entente complète. Nous nous bornons donc à souhaiter que les différents partis réussissent au moins à se mettre d'accord pour les fonctions les plus importantes, celles d'administrateurs, de juges et de législateurs.

Le parti de la Réforme vient de donner une nouvelle preuve de son désintéressement quant à la personnalité des candidats en effectuant sur la liste qu'il soutient des changements destinés à ramener à cette liste les démocrates et les libéraux sincères. Le plus important de ces changements est la substitution du nom du général Beauregard à celui de M. W. E. Bailey, pour la place d'administrateur des améliorations.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire la communication adressée au *Picayune*, au nom du parti de la Réforme, relativement à ces changements, en la faisant suivre de la liste ainsi modifiée et qui porte désormais le titre de "Liste de Paroisse de la Fusion Démocratique, Réformiste et Libérale".

GÉNÉRAL G. T. BEAUREGARD.

Le parti de la réforme a résolu, avec le consentement des candidats primitifs, d'altérer la liste émise à la suite de la conférence avec le parti démocrate et le parti libéral. Il choisit:

Le général G. T. BEAUREGARD pour administrateur des améliorations.

Le parti de la réforme sait très bien qu'à cette époque avancée de la campagne il est impossible d'unir le peuple de la paroisse d'Orléans sur une seule liste, mais fidèle à l'objet de son organisation qui est simplement de délivrer notre paroisse de la mauvaise administration et de la corruption qui l'ont opprimée depuis quelques années, il se croit tenu de rendre la liste qu'il présente à l'appui du peuple aussi bonne que possible.

En plaçant le nom illustre du général Beauregard sur sa liste, il donne une preuve du désintéressement de son but et du patriotisme élevé de ce citoyen qui consent à servir le peuple. Comme ingénieur accompli, comme organisateur actif, comme administrateur honnête, comme défenseur des droits de tous, on ne peut lui trouver de supérieur dans toute l'étendue de la Louisiane.

Nous savons que devant lui la corruption n'osera lever la tête. Personne ne pourra se servir de lui ni de son pouvoir dans un but politique, et tous ses travaux constitueront une administration simple et honnête de l'emploi d'administrateur des améliorations pour l'avantage de notre ville et de notre paroisse.

Nous vous l'offrons, concitoyens, avec la recommandation urgente de le prendre à votre service. En le faisant vous vous honorerez en l'honorant. Avec un pareil homme tout le service sera élevé et purifié et, de nouveau, le zèle, l'intégrité et le patriotisme caractériseront l'administration de vos affaires.

Salle du Comité Exécutif de Paroisse de la Réforme, rue Carondelet, No 6.
Nlle-Orléans, 25 octobre 1872.

En réponse au sentiment public fortement exprimé et pour amener, autant que possible l'unité d'action dans l'appui à donner à une liste qui embrasse une représentation complète des partis démocrate, réformiste et libéral, les changements suivants sont faits dans la liste de paroisse de fusion:

Administrateur des améliorations: G. T. Beauregard à la place de N. E. Bailey.

Représentant sixième district: Jos Garidel à la place de A. A. Ker.

Représentant, premier district: J. J. Mellon pour remplir une vacance.

Juge de la Cour du Second District—A. L. Tissot, à la place de A. J. Villeré.

Et la liste ainsi amendée est recommandée à l'appui de nos concitoyens de tous les partis politiques.

Par ordre du Comité:
B. R. FORMAN, président.
A. W. STEWART, secrétaire.

LISTE DE PAROISSE DE LA FUSION.
Démocrate, Réformiste et Libérale.

Administration de la Ville.

Maire—L. A. WILTZ.

ADMINISTRATEURS.

Comptes Publics—JOHN CALHOUN.
Finances—LOUIS SCHNEIDER.
Police—ROBERT BREWSTER.
Assessements—H. F. STURKEN.
Commerce—B. M. TURNBULL.
Water Works—CHAS. FITZENREITER.
Améliorations—G. T. BEAUREGARD.

JUDICIAIRES.

Avocat de District—E. J. ELLIS.
Shérif Cour Criminelle—J. W. PATTON.
Shérif Cours Civiles—W. P. HARPER.

JUGES.	GREFFIERS.
1. EDMUND ABELL.	JOHN FITZPATRICK.
2. A. L. TISSOT.	LEONCE BOUNY.
3. F. A. MONROE.	E. T. MANNING.
4. J. M. BONNER.	A. W. STEWART.
5. E. N. CULLOM.	THOMAS DUFFY.
6. A. SAUCIER.	J. J. O'BRIEN.
7. T. W. COLLENS.	M. M. MARKS.
8. W. A. ELMORE.	C. CAVANAC.

Coroner des Premier, Quatrième, Cinquième et Sixième Districts—J. N. FOLWELL.
Deuxième et Troisième Districts.—JOHN GRAVES.

JUSTICES DE PAIX.

JUGES.	CONSTABLES.
1. WM. T. HUSTON,	JNO. HURLEY,
2. S. JAMISON, JR.,	JNO. MCCORMICK,
3. JNO. LARESCHE,	WM. EGAN,
4. JNO. CAIN,	ED. CURLEY,
5. C. L. SWEET,	S. VALETTE,
6. JNO. DALY,	WM. FOLEY,
7. H. VON WERTHERN,	C. C. PIPER.

LEGISLATURE.

SENATEURS.

1er DISTRICT—EDWARD BOOTH.
2me " ALBERT VOORHIES.
3me " A. J. LEWIS.
4me " B. F. JONAS.

REPRESENTANTS.

District.
1. JAMES TIMONY, J. J. MELLON.
2. JOS. A. SHAKSPEARE, J. A. RICE, J. J. FINNEY.
3. M. P. SCANLAN, M. MCCLOSKEY, E. H. MCCALEB, W. H. MOON.
4. T. BAILLY-BLANCHARD, Jr., JOHN FREDERICKS.
5. V. O. KING, FERGUS FUSELIER.
6. JOSEPH GARIDEL.
7. M. DEITRICH, PETER SCHWAAGER.
8. J. JNO. DELANEY.
9. W. C. RAYMOND, W. STEVEN.
10e et 11e. H. R. UPTON, —LEVBROOK, CHAS. [illegible]
12. 13e et 14. R. L. BOWER, THEO. FORSTALL, [illegible] JEROME HANLEY.

Notes des Journaux.

M. Hugh McCloskey annonce dans le *Picayune* qu'il publiera dimanche, dans ce journal, une réponse à M. E. A. Burke. Est-ce une nouvelle bombe qui va éclater sur la tête du candidat libéral?

Le *Picayune* trouve [illegible] de la [illegible] du docteur [illegible] pour se nourrir au meilleur marché possible, c'est-à-dire pour ce [illegible] à peu de la main [illegible] habitude qu'en a de manger. Ce journal [illegible] de vingt à trente mille piastres, que [illegible] Sidney Webster, gendre du secrétaire d'Etat américain Fish, qui reçoit $30,000 par an de l'[illegible] pour défendre à Washington les intérêts de l'Espagne.—En Louisiane, nous avons en notre avocat-général qui s'est fait donner $20,000 pour une seule affaire dans l'objet de faire payer la taxe spéciale de un pour cent. Devant de pareils exemples on ne peut trouver que très mesquine l'allocation de $30,000 faite par le gouvernement anglais à sir Roundell Palmer, son avocat devant le tribunal de Genève.

Les jours d'absence du président Grant et de son cabinet occupent aussi l'attention du *Picayune*.

Le *Times* qui a contribué, autant que qui que ce soit, par ses tergiversations, à amener la division entre les conservateurs, fait à ceux-ci un sermon sur les dangers de la désunion. Ce journal dit que si les radicaux triomphent, l'Etat servira, de nouveau, de proie aux aventuriers et aux agioteurs. Cela est vrai, mais notre situation ne sera pas meilleure si la coterie libérale, qui comprend un grand nombre d'individus de la même catégorie, triomphe et peut contrôler la Législature.

Le *Times* se plaint avec raison du prix exorbitant de 60 cents par jour payé au shérif criminel pour l'entretien des prisonniers de la prison de paroisse.

La prédiction de Carl Schurz que cette république arrivera à la condition de celle du Mexique et des républiques de l'Amérique du Sud, fournit au *Times* un thème dont la conclusion est que la forme de notre gouvernement changera forcément et se rapprochera plus de la perfection d'une nation forte que de celle d'un peuple libre.

Le *Republican* porte aux nues le programme de la Convention de paroisse républicaine. Le gouvernement, dit-il, n'aura qu'une seule et même farce pour tous les hommes, nous le savons bien, mais nous espérons que les candidats républicains n'auront pas la peine d'appliquer leur programme.

Le *National Republican* raille les orateurs de la place Lafayette et il faut reconnaître que plusieurs des discours prononcés prêtaient au sarcasme. La ratification a véritablement fait long feu et les orateurs n'ont pas brillé par le bon sens, sauf le gouverneur qui a dit quelques dures vérités. L'organe grantiste se félicite des défections démocratiques dans le Nord et dans l'Ouest qui affaiblissent la cause de Greeley. Il exagère évidemment ces défections dont le nombre est partout insignifiant.

La Campagne.

Nous publions aujourd'hui un article du *Figaro* à l'adresse des électeurs conservateurs qui négligent d'exercer leurs droits de vote. Cet article intitulé "Vous ne votez pas, payez," contient, sous une forme demi-sérieuse, d'excellents conseils qui peuvent trouver leur application partout. Nous laissons à chacun le soin d'en tirer la leçon qu'il renferme.

Nous dirons maintenant à nos électeurs: "Votez et payez." La campagne sérieuse est encore à faire et le nerf de la guerre c'est l'argent. Les comités conservateurs en ont besoin pour les frais indispensables de l'élection, et il faut que chacun de ceux qui sont intéressés à la défaite des radicaux fournisse sa contribution au fonds commun.

D'honorables citoyens ont accepté le fardeau de soutenir la lutte d'une façon active; ils ont été jour et nuit sur la brèche et ils ont fait déjà des sacrifices pécuniaires. Sans leur intervention nous n'aurions peut-être pas une seule bonne nomination, tandis que nous en avons d'excellentes avec un ensemble satisfaisant. Il n'est pas juste que ces citoyens soient les seuls à supporter les dépenses de la campagne, et nous comptons que leur appel à la communauté trouvera une réponse prompte et favorable. Chaque dollar donné pour le triomphe de la réforme vaudra des centaines de dollars d'économie sous la prochaine administration.

GRAND BAL A L'HOTEL ST-LOUIS.

Nous avons déjà annoncé qu'un certain nombre de dames de la Nouvelle-Orléans se proposaient de donner le mois prochain un grand bal à l'Hôtel St-Louis. Nous sommes heureux de pouvoir confirmer cette bonne nouvelle et nous félicitons les dames qui prennent l'initiative d'inaugurer ainsi brillamment la saison d'hiver.

Voici la lettre que M. E. F. Mioton, président de l'Association de l'Hôtel St-Louis, a reçu il y quelques jours:

A Monsieur E. F. Mioton, président de l'Association de l'Hôtel St-Louis.

Monsieur le président,

Appréciant la restauration de l'Hôtel St-Louis, dans les conditions où vous l'avez faite, comme un bienfait pour toutes les familles du pays en général, qui sont assurées d'y trouver toutes les conditions d'un bien-être complet, nous désirons nous associer à la grande œuvre que vous avez entreprise, et si courageusement menée à bonne fin, en vous offrant d'inaugurer l'ouverture de l'Hôtel, sous votre direction, par un grand bal, auquel nous voulons donner tout l'éclat de ces grandes fêtes, qui autrefois étaient une des gloires de notre ville, et que ce splendide Hôtel St-Louis eut si bien fait pour rendre magnifique.

Nous venons donc, M. le président, vous demander de mettre à notre disposition, pour un des jours du mois prochain, les salons de l'hôtel qui seront décorés à nos frais.

Nous avons cru devoir prendre cette initiative pour faire diversion aux tristes préoccupations de la politique, qui absorbent nos maris, nos pères et nos frères; et pour donner un peu d'élan aux affaires qui languissent, et reconquérir enfin pour notre ville sa couronne de REINE DU SUD.

M. Mioton s'est naturellement empressé de faire à cette demande une réponse favorable, et, jeudi dernier, sur une invitation de madame Binder, trente ou quarante dames se sont réunies dans le grand salon de l'Hôtel et ont arrêté les dispositions suivantes:

1°. Les Dames de la Nouvelle-Orléans, au nombre de plus de quarante, qui forment dès aujourd'hui le patronage des bals de l'Hôtel St. Louis, recevront, jusqu'au 31 octobre, les adhésions des Dames qui n'ont pu être convoquées ou qui n'ont pu se rendre à l'invitation qui leur a été adressée, ou bien les nouvelles adhésions seront envoyées à M. P. Brierre, caissier de l'Hôtel St. Louis, qui les remettra aux Dames Patronnesses. Ces Dames devront, à cette date, en envoyer la liste complète, afin que, d'après le nombre total, on puisse fixer le nombre des invitations à donner à chacune des Dames Patronnesses qui, toutes, s'engagent à ne délivrer des invitations qu'à des personnes honorablement connues.

2o. La liste des Dames Patronnesses sera donc close au 31 octobre, et comprendra seulement le nom des personnes qui, en adhérant, auront versé le montant de leur cotisation. Cette cotisation sera versée entre les mains de M. P. Brierre, et ce même jour, 31 octobre, les invitations dont chaque Dame Patronnesse pourra disposer seront distribuées.

3o Chaque invitation devra porter le nom de la personne qui l'aura donnée, et une liste complète de ces invitations à donner devra être présentée à une assemblée générale des Dames Patronnesses fixée au 3 novembre, dans le salon de l'Hôtel St-Louis, afin que cette liste soit acceptée par les Dames composant cette assemblée, et qui, toutes au même titre, auront voix délibérative.

4o Le jour du bal est fixé au vendredi, 15 novembre prochain.

Nous sommes convaincus que le projet dont ces Dames ont pris si heureusement l'initiative, sera accueilli de la façon la plus favorable et que le bal du 15 novembre sera digne des grandes et brillantes fêtes de nuit dont la société orléanaise a gardé le souvenir.

L'ILLUSTRATION.—La librairie Hébert & Co. a reçu les numéros du 5 octobre de cette publication.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—C'est avec [illegible] que nous voyons la salle des Variétés [illegible] soir, quand [illegible] une pièce [illegible] comédie [illegible] Zavistowski [illegible].

[illegible] et la pièce [illegible] la salle [illegible] les plus favorables. [illegible]

La "Falcone," donnée au premier acte par [illegible] Alice et Emeline Zavistowski, mériterait seule d'attirer toute la Nouvelle-Orléans. Il est impossible de danser avec plus de grâce et de morbidesse qu'elles ne le font, et chaque pas témoigne d'une "[illegible]" parfaite de l'art chorégraphique.

Aujourd'hui, en matinée, et ce soir, à l'heure habituelle, la même pièce sera représentée.

Les dames qu'on [illegible] chaque jour à midi en si grand nombre sur la rue du Canal devraient se donner rendez-vous à cette heure au théâtre des Variétés. Le spectacle en matinée est fait spécialement à leur intention; il nous semble que ce devrait être un double plaisir pour elles, que [illegible] de [illegible] mille autres riens, d'assister sur la même scène à [illegible] des plus intéressantes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La première représentation de "Red Cayote" à ce théâtre a eu plus de succès que les "Witches of New York," — mais la troupe Aiken laisse beaucoup à désirer. Le personnel ordinaire de l'Académie lui est de beaucoup supérieur. M. Aiken a eu, hier, sa soirée de bénéfice, et il terminera dimanche soir son engagement à ce théâtre.

CIRQUE GREAT EASTERN.—La grande procession de ce Cirque dans les principales rues de la ville a fait événement hier, et une foule nombreuse se pressait sur les banquettes pour voir défiler le cortège. Les chariots, au nombre de trente-cinq, étaient traînés par six chevaux attelés de front et ils étaient précédés par le piano à vapeur, qui pour égayer la marche, jouait des airs bien connus, à chaque coin de rue. Décrire la joie des enfants serait chose impossible! Pour eux, Barnum est le personnage le plus important des deux Amériques, et il s'en faut de bien peu qu'ils ne soient tentés d'en faire un dieu.

La place Congo est littéralement couverte par les tentes de ce Cirque. Hier soir, vers sept heures et demie, une marée [illegible] cesse grossissante de têtes humaines envahissait l'entrée principale. Il y avait bien de 2000 à 2500 personnes réunies sous les six tentes, et tous les bancs étaient occupés.

La ménagerie de ce Cirque est vraiment remarquable; c'est la plus complète qu'il y ait aux Etats-Unis. On voit des lions, un tigre du Bengal, dit tigre royal, des panthères, des cangars, des jaguars, un éléphant, plusieurs dromadaires, des hyènes, toute une collection de singes et une grande variété d'oiseaux de toutes les espèces.

Les gymnastes et les athlètes du Cirque sont remarquables comme on l'a dit dans un rapport. Les célèbres voltigeurs de trapèze, les deux frères Mason, ont fait des tours surprenants qui leur ont valu force applaudissements.

Le Cirque Oriental campera sur la Place Congo jusqu'à lundi matin, le 28 courant; après cette date, il se rendra à la Place Tivoli.

Nous engageons tous les amateurs d'exercices hippiques à ne pas perdre une si bonne occasion.

BILLARDS SAINT-LOUIS.—La grande et vaste salle de billards tenue par M. P. Caro, rue Royale, à l'encoignure de la rue St-Louis, vient de subir une transformation complète. L'escalier a été reconstruit et il est spacieux et commode et la salle restaurée et repeinte. Elle contient maintenant onze beaux billards de la célèbre manufacture "Phelan et Collender," entièrement remis à neuf. La salle St Louis est toujours très bien fréquentée, et jamais l'harmonie n'y est troublée. Aussi prenons-nous plaisir à recommander cet établissement aux amateurs de la ville et à ceux de la campagne qui viennent de temps à autre visiter notre ville.

LAMPES A BON MARCHÉ.—On peut avoir en ce moment des lampes à bon marché en s'adressant au No 63 de la rue du Camp, où se trouve le magasin de la Compagnie de l'Huile Septoline. Ces lampes sont parmi les articles sauvés du dernier incendie, et forment un assortiment des plus riches et des plus brillants. On trouve aussi au même endroit des lampes portatives pour le gaz, façon japonaise, des becs de gaz de divers genres et beaucoup d'autres articles d'une grande utilité et d'un bel ornement, tels que lustres, brackets, etc., etc. Tous ces articles sont offerts au dessous du prix coûtant. Voyez l'annonce.

VARIETIES HALL.—C'est aujourd'hui, à 7 heures du soir, que M. J. Claude fera la réouverture de son établissement entièrement transformé et qui produit maintenant, l'effet le plus grandiose. M. Claude a de nombreux amis, et nous ne doutons pas qu'il ne soit fait honneur au splendide lunch froid qui doit être donné pour l'inauguration du "Varieties Hall."

LA NOUVELLE PLANÈTE.—C'est le nom d'un nouveau café et poste aux huîtres que M. G. Toranelli ouvrira lundi prochain, 28 du courant, par un lunch froid qu'il offrira à ses amis et au public à dix heures du matin. Si la vogue d'un établissement dépend de la popularité de son propriétaire, le succès de "La Nouvelle Planète" est certain.

☞ Jos. B. Hubbard a en magasin, coin Remparts et Perdido, au plus bas prix de la ville, les meilleurs lits à sommier qui aient jamais été inventés à la Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

M. Edward Gotthail, commissaire adjoint des Etats-Unis à l'Exposition de Vienne, vient de publier une circulaire, dans laquelle il invite les planteurs, les industriels, les inventeurs, les artistes, les négociants, les mécaniciens et en général tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de la Louisiane et des Etats du Sud, à faire tous leurs efforts pour que notre section soit dignement représentée dans cette Exposition.

Les idées contenues dans la circulaire de M. Gotthail sont de celles qui doivent rencontrer une approbation générale, et nous ne doutons pas que les efforts du commissaire-adjoint ne soient pleinement couronnés de succès. M. Edward Gotthail donnera à ceux qui lui en feront la demande tous les renseignements relatifs à l'Exposition de Vienne. Son bureau est rue Commune No 183.

Hier matin, vers trois heures, le feu s'est déclaré à l'avant de la barque américaine *H. C. Brookman*, mouillée au pied de la rue de la Trinité à Algiers. Le feu s'est propagé avec une très grande rapidité, et dans moins d'une demi-heure, tout le navire était en flammes.

Il y avait à bord 1600 balles de coton qui ont été détruites; les pertes sont évaluées à $[illegible] et sont couvertes par des assurances partielles dans différentes Compagnies.

L'alarme a été donnée à la première station du [illegible] district d'incendie, mais en dépit des efforts des pompiers, on n'est parvenu à se rendre maître de l'incendie qu'après que l'eau eut envahi le bateau.

La séance du Comité de ville qui devait avoir lieu hier a été renvoyée à mardi prochain. On nous dit que dans cet intervalle les [illegible] auront été [illegible] à l'action.

[illegible] qui a traité contrat avec la Banque [illegible] de la Louisiane.

L'affaire d'Alexandre Boulon, accusé de meurtre sur la personne de l'officier Gordon-Townsend, de la police métropolitaine, le 7 février dernier, a été soumise devant la Première Cour de District; le jury, après avoir été enfermé toute la nuit a prononcé hier matin un verdict d'acquittement.

Un audacieux [illegible] hier matin vers trois heures, dans le magasin de M. George Fischer, au coin des rues Magazine et Race et a emporté pour cinquante piastres de marchandises.

En partant, le voleur a laissé une vieille paire de chaussures qu'il a échangée probablement contre une neuve.

Hier soir le capitaine McCabe a arrêté sur la Place Lafayette le fameux James Donovan, connu sous le nom de "Bow legged." [illegible] mandat [illegible].

—Hier matin, vers deux heures, le caporal Fleig, de la police métropolitaine, a trouvé [illegible] la voie ferrée du chemin de la Nouvelle Orléans, Mobile et Texas, dans la rue des Champs Elysées, un homme étendu sur le pavé, dans un état d'insensibilité complète.—Il était blessé grièvement au bras et perdait beaucoup de sang—Il a dit qu'il avait été frappé à la tête par un des employés du cirque oriental et jeté hors du train.

Son agresseur lui était inconnu.—Le malheureux a été conduit à l'hôpital de charité, où le docteur Cooper lui a donné les soins qu'exige son état.

CONVENTION DES DÉMOCRATES PURS.—Séance du 25 octobre.

Après une séance secrète, qui a duré, de onze heures à une heure et demie, la Convention est entrée en séance publique à deux heures moins un quart.

M. A. Sambola, au nom des comités chargés de préparer les candidatures, a donné lecture du rapport.

Voici la liste des candidats que le comité recommande à l'adoption de la Convention:

Maire—L. A. Wiltz.
Administrateur des Améliorations—Daniel Edwards.
Administrateur de la Police—William Swan.
Administrateur des Finances—Louis Schneider.
Administrateur des Water Works—Chs. Fitzenreiter.
Administrateur des Assessements—J. G. Haas.
Administrateur du Commerce—B. M. Turnbull.
Administrateur des Comptes—John Calhoun.
Avocat de District—John McPhelin.
Shérif Criminel—J. W. Patton.
Shérif Civil—W. P. Harper.

Greffiers des Cours de District.

1re. John Fitzpatrick; 2me. John L. Lewis; 3me, Geo. W. White; 4me, L. Arnould; 5me, J. J. O'Brien; 6me, [illegible]; 7me, Jasper James; 8me, E. T. Manning.

LÉGISLATURE.
SÉNAT.

1er District—Edward Booth.
2ème District—Albert Voorhies.
3ème District—A. J. Lewis.
4ème District—B. F. Jonas.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

1er Ward—H. J. Grover, Marx Aronstein.
2ème Ward—J. A. Rozier, Chs. J. Leeds, J. A. Shakespeare.
3ème Ward—W. O. Denegre, Hugh McCloskey, M. B. Brady, John Frederick, F. C. Zacharie.
4ème Ward—Fergus Fuselier, F. Marquez.
5ème Ward—M. E. Livaudais.
7ème Ward—Peter Schwager, P. D. Thomas.
8ème Ward—John Delaney.
9ème Ward—G. F. Bartheman, W. C. Raymond.
10ème et 11ème Wards—James McConell, J. B. Eustis, Peter Kaiser.
12ème, 13ème et 14ème Wards—Franck McGloin, Theobald Forstall, Jerome Hanley.

CONVENTION DE PAROISSE DU PARTI RÉPUBLICAIN.—Dans les séances des 23 et 24 octobre, la Convention a close la liste de candidature par les nominations suivantes:

—Greffiers de Cour—

1ère Cour de District: A. F. Lynd.
2ème " F. Pace, Jr.
3ème " Chs. A. Bequié.
4ème " Edward de Blois.
5ème " Jos. Preau.
1ère justice de paix: George M. Lally.
Constable: G. Thuerhaal.

—Sénat d'Etat—

1er District: C. F. Glaudin.
2me " E. Detiege.
3me " J. A. Massicot.
4me " D. J. Hutchinson.

—Chambre des Représentants—

1er Dist. représentatif: Wm. Thompson.
John Langles.
3me " Chas. Montaldo.
George Devizin.
W. S. Elliott.
W. B. Barrett.
4me " Geo. E. Purvis.
T. Butler.
10me " Battle Payne.
Wm. H. Decker.
R. R. Davis.
12me " L. Sewall.

CONVENTION RADICALE DE PAROISSE.—Voici les nominations qui ont été faites hier par cette Convention:

Pour Greffier de la Sixième Cour—John Kaiser.
Pour Greffier de la Septième Cour—Othello Leiney.
Pour Greffier de la Huitième Cour—Thomas Lynne.
Pour Représentants à la Législature du second ward—Joseph Shakespeare, Dave Wilson et F. B. Ernst.

La Convention a reçu une lettre de M. T. G. Hunt qui refuse de se laisser porter par le parti radical comme candidat à la place de Juge de la Première Cour de District.

CONVENTION DES CLUBS INDÉPENDANTS.—3me séance.—La séance est ouverte à huit heures sous la présidence de M. Hitman.—Tous les clubs représentés dans la séance précédente, le sont également dans celle-ci; plus, la troisième section du club d'Orléans.

Une délégation du comité du parti de la Réforme est introduite. Elle se compose de MM. W. C. Raymond, Jules Aldigé, Edward Hincks et C. Singleton.

M. Raymond, chairman de la délégation, informe la convention que le comité Exécutif du parti de la réforme a fait un changement important dans la liste de candidatures. M. A. E. Burke a été remplacé par le général G. T. Beauregard, pour la place d'administrateur des améliorations. Les réformistes, dans un esprit de conciliation, sont disposés à faire encore un nombre limité de changements, à la condition formelle que la convention appréciant cet esprit, agira dans un même sentiment.

M. [illegible] du comité réformiste, [illegible].

M. Singleton, du comité de la réforme, dit que le comité exécutif de son parti appréciant l'esprit de la Convention est disposé à faire [illegible], dans la mesure du possible, les changements qui pourraient amener une entente cordiale de tous les éléments conservateurs; mais la Convention doit agir dans un même sentiment de conciliation. Le temps presse, et il faut se hâter de présenter au peuple une seule et unique liste de candidats conservateurs.

M. Salomon demande à M. Singleton s'il est certain que le général Beauregard acceptera la candidature. Mr. Singleton répond qu'il a eu une entrevue avec le général, et que celui-ci lui a déclaré qu'il n'a nullement cherché cette candidature, mais que si ses concitoyens jugent qu'il peut leur être utile, en l'acceptant, il est prêt à remplir son devoir.

La délégation du comité réformiste s'étant retirée, la convention procède aux nominations. Elle reprend les deux de ses votes de la séance précédente et complète sa liste de candidatures.

Nous reproduisons cette liste en son entier, telle qu'elle a été définitivement adoptée dans cette séance.

MAIRE—L. A. WILTZ.

ADMINISTRATEURS:

Comptes—John Calhoun.
Finances—George G. Garner.
Police—Robert Brewster.
Assessements—Jno. J. Haas.
Commerce—B. M. Turnbull.
Water Works—Chas. Fitzenreiter.
Améliorations—Général G. T. Beauregard.

Avocat de District—E. J. Ellis.
Shérif Criminel—J. W. Patton.
Shérif Civil—W. P. Harper.

COURS DE DISTRICT.

Juges.	Greffiers.
1re—E. Abell	Jno. Fitzpatrick.
2me—A. L. Tissot.	[illegible]
3me—F. A. Monroe.	[illegible]
4me—J. M. Bonner.	[illegible]
5me—E. N. Cullom.	[illegible]
6me—A. Saucier.	J. J. O'Brien.
7me—T. W. Collens.	[illegible]
8me—W. H. Elmore.	E. T. Manning.

Coroner de District: Dr J. N. Folwell. Second District: John Graves.

JUGES DE PAIX:

	CONSTABLES.
1 Thomas Langlade.	John Hurley.
2 S. Jamison, Jr.	Jno McCormick.
3 John Laresch.	Wm. Egan.
4 Jno. Cain.	Ed. Curley.
5 [illegible]	S. Valette.
6 John Daly.	Wm. Foley.
7 H. Von Werthern.	C. C. Piper.

[illegible]

1er District sénatorial—Edw. Booth. [illegible]

1er Ward—James Timony, J. J. Mellon.
2me Ward—J. A. Shakespeare, J. A. Rice, J. J. Finney.
3me Ward—[illegible] Denegre, H. H. Moon, E. H. McCaleb.
4me Ward—T. Bailly-Blanchard Jr., John Fredericks.
5me Ward—[illegible], Fergus Fuselier.
6me Ward—Jos. Garidel.
7me Ward—[illegible], P. Schwaager.
8me Ward—[illegible] Delaney.
9me Ward—W. C. Raymond, W. Stevens.
10me Ward—[illegible] James McConnell.
H. S. Hupton, [illegible] Wells Jr.
12me District [illegible] Wards—[illegible] Bower, [illegible]
14me Ward—Nicolas Glasser.

Après avoir terminé les nominations la Convention décide qu'il sera formé un comité permanent, autorisé à se mettre en rapport avec les comités exécutifs des partis opposés au radicalisme, et à faire, dans la liste des candidatures, tels changements qu'il jugera nécessaires pour favoriser [illegible], sous la réserve expresse qu'aucun changement ne sera fait [illegible] la candidature pour les fonctions d'administrateur des améliorations. Ce comité sera composé de huit membres; le président de la Convention, un délégué du Club [illegible] et un délégué de chacun des clubs urbains.

[illegible] président de la convention; [illegible] (Club d'Orléans) J. C. Walker, [illegible] D.; Léon Queyrouze (3me D.); [illegible] (5me D.); Wm. A. Wells (6me D.); Walker Thompson (5me D.); C. C. Harris (6me D.)

Après avoir voté des remerciements au Club *Seymour Legion*, qui lui a donné l'hospitalité, et au président, M. Hinmann, et au [illegible], M. Lemonnier, la convention s'ajourne *sine die*, à minuit et quelques minutes.

TEMPÉRATURE.—25 octobre 1872.

Thermomètre de C. Dumaine, opticien:

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	64	17
12 M.	65	18
3 P. M.	66	19
6 P. M.	64	17

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Affaire San Juan.

Berlin, 25 octobre.—La décision de l'empereur Guillaume relativement à la question de San Juan a été communiquée en même temps aux ambassadeurs américaine et anglaise.

Paris, 25 octobre.—Thiers a défendu de vendre des caricatures de Napoléon et de la famille.

Berlin, 25 oct.—Odo Russell, dans une visite à M. Bancroft, l'a félicité sur le règlement de la question de limite de San Juan. M. Russell a dit que la dernière cause de difficulté entre l'Angleterre et l'Amérique est ainsi écartée. L'entrevue a été très cordiale.

Opinion de la presse anglaise sur la décision de l'empereur Guillaume.

Londres, 25 oct.—Le *Times* dit que cette décision n'est [illegible] au [illegible], mais il l'accepte dans un esprit loyal de soumission. Ce journal dit encore: Nous répudions comme absurde l'insertion gratuite que l'Angleterre intrigue à Berlin pour faire modifier le jugement de l'empereur.

Le *Post* considère ce jugement comme nuisant aux intérêts et à la réputation diplomatique de l'Angleterre tout autant que l'arbitrage de Genève. Il donne la clé des eaux de la Colombie anglaise aux Etats-Unis. Ce règlement de la question ne contribuera pas beaucoup à améliorer les relations qui existent actuellement entre l'Angleterre et l'Amérique.

Le *Telegraph* et le *News* réservent leurs commentaires. Le *Standard* garde le silence à ce sujet.

Brouille entre les Anglais et les naturels des îles Chatham.

Melbourne, Victoria, 24, par Londres 25 octobre.—Des troubles ont survenu entre les naturels des îles Chatham du Pacifique du Sud et les blancs qui sont menacés d'extermination.

Berlin, 25 octobre.—Geo. Bancroft, ministre américain en Allemagne, a reçu les congratulations d'un grand nombre de ses compatriotes à l'occasion de la décision de l'empereur Guillaume.

Paris, 25—Les membres de l'ambassade japonaise maintenant à Paris ont eu, hier soir, un grand banquet qui leur a été offert en l'honneur du jour de naissance du Mikado.

La commission permanente de l'Assemblée nationale a suspendu ses séances régulières.

A la dernière séance, M. Grévy, président, a dit qu'il soumettrait à l'Assemblée, aussitôt après son retour, la protestation du prince Napoléon contre son expulsion de France.

Madrid, 25 oct—Le Sénat a adopté l'adresse en réponse au discours du trône par 75 contre 19. L'adresse avait été préalablement adoptée par les Cortès.

Une résolution pour abolir la peine capitale pour délits politiques a été rejetée par 90 contre 58.

On continue à tenir dans les provinces des meetings en opposition au système de conscription pour l'armée.

WASHINGTON.

Washington, 25—La santé de M. Chase s'est grandement améliorée.

Le rapport du Bureau Agricole pour le mois d'octobre dit: la récolte de maïs promet d'être la plus considérable qu'on ait jamais faite.

La Fille perdue.

Mary Ann, la fille du millionnaire de New York, qui avait épousé John Dean, le cocher de son père, est morte dans un cabaret, ici. Suivant l'enquête, le débauche aurait sur le corps des marques de violence, mais la vérité est que Mary Ann est morte de dissipation.

Washington, 25 oct—Chas. E. Perry, consul des Etats-Unis à Aspinwall, est mort.

Observations Météorologiques.

Les probabilités annoncent un temps clair pour les Etats du Sud-Atlantique et du golfe.

DIVERS.

La Maladie des Chevaux.

New-York, 25 octobre.—La maladie des chevaux fait des progrès tous les jours. La peste a gagné toutes les écuries. On ne voit presque plus de voitures ce matin. On calcule qu'il y a à peu près 18,000 chevaux attaqués par la terrible maladie.

Le Conseil Sanitaire a présenté pourtant un rapport pour déclarer que la maladie n'est ni contagieuse ni fatale.

Les affaires ne souffrent pas encore de cet état de choses, mais plusieurs ont adopté déjà les prix autorisés pendant la guerre.

Hudson, 25—L'épidémie des chevaux a fait son apparition, hier, dans ce comté. Nombre de chevaux sont malades à Claverack, Chatham, Hillsdale et autres bourgs adjacents.

New York, 25—Les lignes de Broadway, Broome et South 5 avenue ont été forcées de retirer 56 chars du service. Ces chars occupaient 380 chevaux. La maladie fait du rapides progrès.

Les fabriques et les entreprises d'express souffrent le plus de cette interruption de roulage. Les gares de chemins de fer et les quais sont chargés de fret impossible à enlever faute de chevaux.

St. Louis, 25—Les vétérinaires annoncent l'apparition de la maladie des chevaux ici.

Lewiston, Me., 25—Plusieurs centaines de chevaux sont malades. Il y en a peu qui meurent.

Chicago, 25—Un grand meeting d'Allemands a passé, aujourd'hui, des résolutions condamnant la loi du dimanche sur les boissons comme une relique du puritanisme et comme une infraction aux droits constitutionnels des villes.

Rochester, 25—La maladie des chevaux ne diminue pas. Le temps est pluvieux et humide et les rapports venant des écuries disent que les chevaux sont plus malades qu'hier.

Nashville, 25—Isaac Robles et sa famille, dans le comté de Robertson, ont été [illegible]. La mère et une fille sont mortes. Le père et une autre fille sont morts [illegible].

New-York, 25 oct.—Temps pluvieux [illegible] pour le [illegible] des chevaux malades.

Des milliers de personnes ont été obligées aujourd'hui d'aller à pied. Si la maladie continue, les affaires nécessiteront grandement la mise en opération des machines connues sous le nom de "Dummy Engines" sur les chemins de fer [illegible] de la loi relative au roulage sur les banquettes.

La banque d'Angleterre et M. Thiers.

New-York, 25—Une dépêche de Londres dit que la banque d'Angleterre n'a pas refusé d'emprunter à la France 4 millions de livres sterling. C'est M. Thiers qui a tenté d'engager la banque à emprunter cette somme, mais la banque a refusé et a répondu que si Thiers voulait faire un dépôt de 4 millions à Londres pour tirer contre, elle accepterait le dépôt.

Le but de Thiers était d'empêcher cette affaire et de tirer la conclusion que son gouvernement a accompli complètement la prospérité matérielle de la France.

New-York, 25—Les chevaux de beaucoup d'établissements particuliers sont malades, entre autres ceux d'Arnold & Cie., A. T. Stewart & Cie., H. B. Claflin & Cie., et plusieurs compagnies d'express. Des 300 chevaux employés par les stevedores sur la rivière du Nord, 280 sont malades.

A Brooklyn très peu de chevaux ont échappé à la contagion. Les épiciers, les boulangers, les bouchers, les laitiers et les glaciers ne peuvent desservir leurs pratiques.

A Jersey City tous les chevaux sont malades. Toutes les gares de chemins de fer et tous les quais sont chargés de fret qu'il est impossible d'enlever.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 25 oct—Descendant, le R. E. Lee. Temps humide et clair.

Shreveport, 25 oct—Temps clair et frais. Partis, les steamers Era et Hamilton, pour la Nouvelle-Orléans.

Pittsburg, 25—On estime qu'il y a douze millions de boisseaux de charbon dans les étangs, attendant une crue dans le Monongahela pour partir.

MARCHÉS.

Marchés européens.

Liverpool, 25, au soir.—Coton calme. Mid [illegible]. Orléans 10 7/8 à 10 3/4. Ventes 12000 balles.

Marchés Américains.

Mobile, 25—Coton calme et ferme. Stock 14,[illegible].

New York, 25—Argent à [illegible]. Sterling [illegible]. Or 112 à 113 1/8. Gouvernement en hausse de [illegible].

New York, 25, au soir—Coton plus ferme. Ventes 2000 balles. Mid. 19 3/4 Orléans 20 1/4.

Charleston, 25—Coton calme. Stock 20,113 balles.

Savannah, 25—Coton calme. Stock 31,[illegible] balles.

Galveston, 25—Coton bon. Stock [illegible] balles.

—On lit dans le *Libéral de l'Est*, journal de Montbéliard:

"Nous apprenons à la presse française que notre rédacteur en chef est sous le coup d'un mandat d'arrestation de l'autorité prussienne, et qu'il ne peut même pas se rendre à Belfort sans risquer sa liberté.

"Nous profitons de l'occasion que l'incident About nous donne pour soumettre notre situation à l'opinion publique. L'arrestation dont notre rédacteur en chef est menacé confirme la question de principe soulevée par M. About."

AIDEZ-NOUS OU NOUS PÉRISSONS.—C'est ce que nous disent les dents, et elles pourraient s'adresser à leurs propriétaires. [illegible] SOZODONT. [illegible]

LES FORCES SE DÉVELOPPENT.

[illegible] AMER HOSTETTER [illegible]

Décédé, jeudi le 24 octobre 1872, à 4 heures A.M., NORBERT A. LAUVE, âgé de [illegible] ans et [illegible] mois, de la paroisse Iberville, Lne.

Mardi, 29 octobre, à sept heures du matin, il sera célébré, dans la chapelle des "Petites Sœurs des Pauvres," rue Laharpe, un service pour le repos de l'âme de feu JOSEPH AVET, leur bienfaiteur.

La famille du défunt et de sa Veuve, ainsi que ceux de l'institution des "Petites Sœurs des Pauvres," sont invités à y assister. 26 oct—2t

ENTREPOT DE TAPIS
27 [illegible] CHARTRES [illegible] 27
A. Brousseau,
IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL.
TAPIS—Axminster, Wilton, velours, [illegible]
NATTES—[illegible]
[illegible]
26 oct—1PP

Avis aux Consignataires.—Le trois mâts [illegible] [illegible] capitaine Hamel, arrivé de Bordeaux [illegible]
ED. F. STOCKMEYER & CO.

[illegible] La Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, au No 120 de la rue de la Commune [illegible]

Société des Bouchers Amis [illegible]
A. L. TISSOT, Président.
THEO. M. FORSTALL, Secrétaire.

Attention! Club [illegible] [illegible] AUJOURD'HUI [illegible]
Le Président, T. MOULLIEGNIERE.
Le Secrétaire, J. BRISSON.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle [illegible]
A. BARRIERE.

Établi en 1850.
F. T. FIELD,
[illegible], en gros et en détail.
—DE—
Chapeaux, Parapluies, [illegible]
[illegible] AU No 107 de la rue Carondelet, N. O.

Demande
DE PENSION ET DE LOGEMENT, dans une famille [illegible]

Spectacles de l'Exposition.

LES DIRECTEURS
—DE LA—
Société d'Exposition du Sud-Ouest
Ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils donneront une série de
DOUZE REPRÉSENTATION
CONCERTS-PROMENADE
ET BALS
Dans la Salle de l'Exposition.
[illegible]

Ces représentations ne seront données que par souscription et sous des règlements qui assureront le confort et l'agrément de l'auditoire. Le livre de souscription, dans lequel on trouvera ces règlements est ouvert au bureau de la Société, salon de l'Exposition.

Le prix de la souscription, pour la série de douze représentations (les billets donnant droit d'entrée au souscripteur et à deux dames), est de
SIX PIASTRES.

Les messieurs dont les noms suivent ont déjà souscrit:

C. J. Leeds,	Harmon Doane,
James D. Hill,	A. W. Hyatt,
John S. Livaudais,	Alfred Moulton,
Jules A. Blanc,	E. E. Post,
C. L. Blanchard,	W. S. Pike,
A. S. Ober,	A. P. Cleveland,
H. R. Meena,	Simon P. Blanc,
Wm. Pollitt,	Samuel McConnell,
G. H. Frost,	Jno. Moss,
Edwin Bellamy,	[illegible], Kent & Co.
Chs. T. Beauregard,	E. E. Briggs,
Frank Fenner,	Jno C. Horton,
Dr. Warren Brickell,	B. E. Turman,
W. M. Sherburne,	W. W. Renshaw,
Alex. Delgado,	H. D. McCown,
F. B. Chaplin,	T. C. McCandish,
C. A. Given,	E. A. Champlin,
M. Dubedy Colombe,	S. D. Cleveland,
Jas. O. Jenkins,	G. W. Clemmens,
Robt. Maxwell,	S. B. C. Stevenson,
T. O. Dyer,	Jos Given,
E. M. Keep,	J. M. N. Allen,
M. D. Coleman,	S. C. Conlen,
E. A. Tyler,	F. Kennedy,
F. G. Freret,	Wm Peeser,
Lloyd R. Coleman,	R. F. Brunet,
G. W. Carey,	G. T. Beauregard,
A. H. Lindsey,	G. E. Barnsdale,
A. N. Cummings,	W. Hassell,
G. Stone,	A. Nagued,
Wm. Norcom,	J. M. Pargoud, Jr.,
James Winship,	F. O. Miner,
W. McC. Holmes,	W. C. H. Robinson,
A. B. Green,	Robt. Cramp, Jr.

L. F. Generes.

Les messieurs désirant souscrire auront l'obligeance de s'adresser au bureau de S. W. Exposition Association, bâtisse de l'Exposition.
22 oct—3t HENRY SHAW, Secrétaire.

BILLARDS ST. LOUIS,
Rue Royale et St. Louis.

RESTAURATION COMPLETE DE CETTE BELLE SALLE, contenant ONZE MAGNIFIQUES BILLARDS de la fameuse manufacture "Phelan & Collender," de New York, et lesquels ont été entièrement mis à neuf.

M. P. CARO, le propriétaire, invite ses nombreux amis ainsi que les habitants de la campagne en séjour à la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement. 26 oct—3PP

AU PUBLIC.

VOICI le moment d'acheter des Lampes et toute espèce d'accessoires de Lampes. Nous avons [illegible] COMPAGNIE D'HUILE SEPTOLINE, No 63 de la rue du Camp. [illegible]

Demande.

MME A. FOGHI, No 270, rue Dryades, [illegible]

La Nouvelle Planète,
[illegible] Rue des Magasins [illegible]
(Entre les rues Natchez et Perdido.)
M. G. TORANELLI
Informe ses nombreux amis et le public que, LUNDI prochain 28 du courant, [illegible] un Lunch auquel il convie les personnes qui voudront l'honorer de leur visite.
[illegible] 26 oct—1t—PP

IMPORTANT!!!
BILLARDS!! BILLARDS!!
LE FURET,
Le plus Fort Joueur de Billard de France, le même qui, en 1867, à Paris, a défié tous les Joueurs de France et gagné la plus forte partie de 380 points dans une partie en 4,000.
—CHEZ—
CHS. LACOUME,
Propriétaire du célèbre
"St. Charles Billiard Saloon,"
sous l'Hôtel St-Charles, encoignure des rues St-Charles et Gravier.
☞ LE FURET
donne tous les jours des séances et des leçons particulières. [illegible]

SAMEDI, 26 DU COURANT
Ouverture du Magasin
—DE—
HEBERT-MIRET & PINSARD
149 rue du Canal.
Grand Déballage d'Articles Nouveaux.
26 oct—3PP

BRICE SEMBRE,
COIN ST. LOUIS ET ROYALE,
Vient de recevoir un magnifique stock de
MARCHANDISES FRANÇAISES
—COMPRENANT—
GARNITURES pour robes,
GUIPURES, FRANGES,
VELOURS, RUBANS de tous genres,
BIJOUTERIE JAIS,
ECHARPES ET NŒUDS POUR DAMES,
ÉVENTAILS RICHES.
Un choix complet de BONNETERIE pour dames et enfants.
BAS MERINOS, GUETRES TRICOTÉES, MANTEAUX ET NUBIAS.
J'appelle l'attention des messieurs sur mon splendide assortiment de
CHEMISES FRANÇAISES,
COLS et CHAUSSETTES,
CRAVATES FANTAISIE,
CANNES et PARAPLUIES.
Grande spécialité de VOITURES D'ENFANTS, VELOCIPEDES, POUPEES, [illegible], JOUETS, etc., etc.
TOUSSAINT. TOUSSAINT.
Je vendrai, AUX PLUS BAS PRIX du marché, un grand choix de COURONNES, [illegible]. Ma devise est
DU BON, A BON MARCHE.
26 oct—2t PP

A la Spécialité de Deuil.
21 ....RUE BOURBON........ 21
ASSORTIMENT complet et varié d'ARTICLES DE DEUIL. Veuve Pomeau.
26 oct—1t PP A. LARET.

J. A. DUBREUCOURT. [illegible] CHAURANT.

La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD
Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & CO.
Successeurs de J. B. TURPIN (même maison)
33... Rue Vieille-Levée... 33
La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.
CANDIS EN BATONS [illegible]
[illegible] BRAGUES, LOZANGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX.
SIROPS au Jus de Fruits.
INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.
Importateurs de jus de fruits, tels que:
FRAMBOISES,
GROSEILLES,
FRAISES, &c.
H. CHAURANT & Co.,
RED STORE.
33 ....Rue Vieille-Levée........ 33

Grand déballage de Nouveautés et d'Articles de Fantaisie.
GUÉBLÉ & NIPPERT,
137........RUE DU CANAL........137
VIENNENT de recevoir par les derniers steamers d'Europe, et continueront à recevoir, durant la saison, à chaque arrivage, un assortiment complet de:
Garnitures pour Confectionnés et Robes:
GUIPURES,
RUBANS VELOURS,
PASSEMENTERIES ET FRANGES,
le tout de la dernière nouveauté, avec et sans jais;
BOUTONS ET ORNEMENTS DE TOUS GENRES.—RUBANS MOIRE, GROS GRAIN ET SATIN, &c.—HAUTES NOUVEAUTES DE RUBANS LARGES POUR CEINTURES.
Grand et Complet Assortiment de:
GANTS DE PEAU POUR DAMES ET MESSIEURS.
Nous appelons respectueusement l'attention des dames sur NOS GANTS A UNE PIASTRE LA PAIRE, expressément manufacturés pour nous et qui sont réputés supérieurs à tous ceux qui se vendent au même prix sur le marché.
GANTS CHEVREAU,
GANTS SUEDE,
GANTS PEAU DE CHAMOIS,
GANTS SOIE, &c., &c.
Avec un nouvel assortiment de:
PARFUMERIES FRANÇAISES,
EAUX DE COLOGNE,
CHEMISES ET CALEÇONS,
POUR MESSIEURS, &c.
Toutes nos marchandises sont choisies sur les différents marchés d'Europe par notre sieur GUEBLÉ. Cette facilité explique le bon choix de nos marchandises et la modicité de nos prix.
Nous vendons en gros et en détail.
F. GUEBLÉ, Veu. NIPPERT,
No 49 Paradis Poissonnière. Nlle-Orléans.
19 oct—1 m PP.

Entrepôt de Tapis et Toiles Cirées.
ELKIN & CO.,
168........Rue du Canal........168
ONT une grande variété de TAPIS—Velours, Bruxelles, Trois plis et Ingrain, qu'ils offrent à très bas prix.
TOILES CIREES—de toutes les largeurs.
—Un bel assortiment de—
RIDEAUX DE DENTELLES,
STORES ET CORNICHES,
NATTES DE CANTON—blanches et carreaux et fantaisie. [illegible]

Association d'Assurances Mutuelles
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 10 PASSAGE DE LA BOURSE.
TROISIÈME ETAT TRIMESTRIEL.
Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le troisième trimestre, expiré le 30 septembre 1872.

Primes d'incendie...	$[illegible]		
" de mer...	[illegible]		
" de rivières...	[illegible]	[illegible]	
En moins — primes non expirées...	$105,972 74		
En moins — primes remboursées...	[illegible]	[illegible]	
Montant net des primes...		[illegible]	
Pertes par l'incendie	2,[illegible] 70		
" sur mer...	11,[illegible] 12		
" sur les rivières	[illegible]		
Réservé pour pertes non réglées...	27,[illegible]		
	[illegible]		
Réassurance...	[illegible]		
Taxes, licences et timbres Int. Rev.	7,125 [illegible]		
Dépenses générales	13,463 [illegible]		
Réduction (rebate)...	1,541 [illegible]		
Profits et pertes...	[illegible]		
	[illegible]		
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le troisième trimestre sur le capital payé...	[illegible]		
En moins: Escompte et intérêts...	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bénéfices nets...			[illegible]

—ACTIF—

Billets d'actionnaires...	$[illegible]
En caisse...	[illegible]
Billets et effets à recevoir...	[illegible]
Actions et Bonds...	[illegible]
Propriétés foncières.	[illegible]
Primes en voie de recouvrement...	[illegible]
Assessment de 50 pr cent sur...	[illegible]
Total	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.
C. CAVAROC, Président.
GEORGE LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 octobre 1872.
G. LE GARDEUR, Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de 50 pour cent sur le montant net des primes du troisième trimestre de 1872, sujettes à l'assessment et s'élevant à $[illegible]. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt semestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.
C. CAVAROC, Président.
GEORGE LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

C. Cavaroc,	S. Cambon,
Chs de Buyter,	A. Poincy,
Léon Haas, Jr.,	J. Egli,
E. F. Mioton,	P. S. Wiltz,
W. Agar,	L. Queyrouze,
	A. Thibaut.

5 oct—3m—PP

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
[illegible]
NORMAN & REISS — Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.
RUE VIEILLE-LEVÉE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, [illegible], &c.
Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURES,
GROSEILLE,
CITRON,
ORANGE,
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CERISE,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATURES,
MELANGE,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1er oct 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 25 OCTOBRE.—CLASSE No [illegible]
[illegible]
[illegible] 26 octobre 1872.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

T. MOREAU,
COIN ROYALE et TOULOUSE.
Vient de recevoir par le steamer HANNOVER un assortiment complet de:
Gants Jouvin,
Gants, système Jouvin,
Gants drap et Gants laine,
Parfumeries fines,
Chemises
DE TOUTES QUALITÉS,
Merceries
DE TOUTES SORTES.
26 oct—[illegible] PP

Blanchisseuse.
UNE bonne blanchisseuse trouvera immédiatement à s'employer en s'adressant au No [illegible] rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

LA TOUSSAINT!
LES soussignés viennent de recevoir de leur maison de Paris le plus grand assortiment de
Ornements pour Tombes,
COURONNES et MEDAILLONS en perles,
COURONNES de Fleurs et Mousse,
COURONNES Immortelles, etc.,
Qu'ils offrent en Gros et en Détail à des prix les plus modérés.
GUÉBLÉ & NIPPERT,
No 137, rue du Canal.
[illegible] oct—1er nov PP

GRAND ASSORTIMENT DE
COURONNES
—POUR—
LA TOUSSAINT,
A vendre par
Michon & Schweitzer,
[illegible] RUE ROYALE. [illegible] oct—1er nov PP

BANQUE
NATIONALE MUTUELLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS,
FONDÉE LE 3 JANVIER 1872.
Bureau No. [illegible] rue du Canal.
La SEULE BANQUE QUI ACCORDE AUX DÉPOSANTS UNE PARTICIPATION AUX PROFITS.
Fonds Capital payé.........$[illegible]
Dépôts Excédant.........$1,000,000.
[illegible] DIVIDENDE SEMESTRIEL déclaré le [illegible] juillet:
[illegible] aux actionnaires.
[illegible] aux déposants.
Bureaux ouverts de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
DIRECTEURS:
PIERRE MASPERO, JOHN T. HARDIE,
JOHN [illegible] GORE, CHARLES LAFITTE,
ADOLPHE MEYER, ALBERT BALDWIN,
PAUL FOURCHY, P. POURSINE,
ERNEST MILTENBERGER.
[illegible] PP

Marchands de Lait, Attention!
SON DE RIZ.—A vendre à très bon marché [illegible] Moulin [illegible] No 13 et 14, rue des Champs-Elysées, N. O.
[illegible] PP

H. CLOSTERMANN. JNE BAYLE.
CLOSTERMANN
—&—
BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.
[illegible]